

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**MOTION ADOPTÉE PAR LA CONFÉRENCE DES BATONNIERS
LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 2014**

La Conférence des Bâtonniers, réunie en Assemblée Générale à Lyon, le 28 novembre 2014, se félicite de la forte mobilisation des barreaux de France métropolitaine et d'outre-mer, et remercie les Bâtonniers ainsi que les confrères pour leur implication.

Elle constate que le gouvernement persiste dans son refus d'une véritable concertation et maintient un projet de loi totalement inacceptable.

En conséquence, la Conférence des Bâtonniers :

- Appelle l'ensemble des barreaux à poursuivre et à développer les actions entreprises jusqu'à présent ;
- Invite les Bâtonniers à densifier leurs actions de communication, particulièrement à destination des élus (maires, parlementaires, etc.) ;
- Maintient sa demande tendant au retrait des dispositions concernant les avocats, contenues dans le projet de loi relatif à la croissance et à l'activité, et à leur renvoi, pour concertation, au ministère de la Justice.
- Demande aux Bâtonniers de tout mettre en œuvre pour assurer le succès de la manifestation nationale à Paris, le 10 décembre 2014.

Contacts presse